

**Procès-verbal de l'assemblée annuelle
District 1 de l'ACBL
Le 17 août 2013**

Étaient présents :

Peter Clark	Président du District 1 (pcreeve@rogers.com)
Leo Weniger	Directeur du District 1 (leowen@eastlink.ca)
Jean LaTraverse	Trésorier du District 1 (jlatraverse@videotron.ca)
Christine Bourbeau	Unité 151 (christine.bourbeau@videotron.ca)
Louise Mascolo	Unité 151 (louise.mascolo@sympatico.ca)
Jean Castonguay	Unité 151 (castonguayjean@videotron.ca)
Carol Hamilton	Unité 194 (cdhamilton@ns.sympatico.ca)
Douglas Hamilton	Unité 194 (dhami@ns.sympatico.ca)
Mike Hartop	Unité 230 (mikehartop@rogers.com)
Ann Hartop	Unité 230 (mikehartop@rogers.com)
Raynald Bélanger	Unité 152 (raynaldb@magaquebec.net)
Michel Montplaisir	Unité 152 (mplaisir_7@sympatico.ca)
Heather Peckett	Secrétaire (bridgecat@rogers.com)
George Retek	Directeur honoraire (gbridgeretek@gmail.com) a quitté avant la fin

1. Début de session

M. Peter Clark, président du district, a souhaité la bienvenue à tous et noté que le quorum avait été atteint. M. George Retek a dû quitter la réunion à cause de maladie. Avant de partir, il a remercié Leo Weniger pour son travail auprès du conseil d'administration de l'ACBL.

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de 2012 a été révisé. Jean Castonguay propose que le procès-verbal soit approuvé. D. Hamilton appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

3. Information supplémentaire provenant du procès-verbal

a) Sommes d'argent provenant des unités : Nationaux 2020

Les représentants des unités des Maritimes et du Québec n'étaient pas présents à la réunion annuelle l'an passé lorsqu'une décision a été prise de recueillir 2 \$ par table pour chaque tournoi régional du district à partir du 1^{er} juillet 2012.

La ville-hôtesse des Nationaux a besoin de 70 000 \$ pour organiser cet événement. Comme demandé, les unités 151 et 192 ont payé les sommes dues. Toutefois, l'Unité 230 d'Acadie et l'Unité 152 de Québec n'ont pas encore payé leurs dûs au district. Vu leurs situations financières, l'Assemblée a décidé, pour l'instant, de ne pas exiger que ces deux unités paient leurs dûs.

L'an passé, la réunion annuelle qui devait avoir lieu le vendredi a été remise au samedi. À cause de ce changement, les représentants attirés du Québec n'ont pu y participer. Seul, un représentant non attiré était présent.

Jean LaTraverse a souligné que les sommes d'argent que chaque unité devait payer au district pour que ce dernier accumule du capital de fonctionnement seront suspendues permettant aux unités de recueillir une augmentation de 1,50 \$ par table (2,00 \$ -0,50 \$).

Les unités de l'Acadie et de Québec ont souligné qu'ils n'avaient pas les fonds nécessaires pour payer ces montants, car les revenus de leurs régionaux aident à subventionner les sectionnels qui ne sont pas profitables financièrement.

Une mise au point a été faite aux unités leur rappelant que les tournois régionaux tenus dans leurs juridictions doivent être approuvés par le district.

b) STAC du district

On a suggéré qu'un STAC de district soit organisé. Les revenus de cet événement pourraient aider les unités à payer leurs dûs pour les Nationaux de 2020.

Aucune décision sans appel n'a été prise.

4. Rapport financier

J. LaTraverse a présenté un relevé des dépenses et reçus pour l'année 2013 ainsi que l'état de compte au 31 décembre 2012. J. LaTraverse propose que le rapport financier soit approuvé.

Louise Mascolo appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

5. Rapport du directeur

Leo Weniger, directeur du District 1, a soumis son premier rapport. À la fin de chaque Finale nationale, il nous présentera un rapport qui sera par la suite disponible sur le site web du district en français et en anglais.

Bill Cook terminera l'année en tant que Président de l'ACBL suite à la résignation de Don Mamula.

Leo Weniger a annoncé que certains changements de qualification avaient été effectués pour les Finales nationales (NAP) et les Finales du district (GNT) de 2014-2015.

Dès 2014, les participants qui seront maîtres à vie ne pourront être classés dans la catégorie C. Dans la catégorie B, la limite des points de maître a été augmentée de 2000 à 2500 et dans la catégorie A, de 5000 à 6000.

D'après la réglementation présente, les Finales nationales (NAP) et les Finales du District (GNT) peuvent être jouées en ligne sur l'internet. Le district 1 n'a pris aucune mesure pour permettre cette possibilité.

En 2012, l'ACBL a mis en marche un événement appelé « Grass Roots Fund » qui se déroulera annuellement en décembre. L'argent recueilli supportera la promotion et subventionnera les Finales nationales et les Finales du district. L'an passé, le District 1 a bénéficié de cette activité qui a été jouée dans les clubs. La somme de 1363 \$ a été remise à notre district. J. LaTraverse a proposé que cette somme serve, cette année seulement, à subventionner les participants de la catégorie C qui seront éligibles aux Finales nationales. M. Hartop appuie la proposition. L'assemblée l'approuve.

L. Weniger a demandé à chaque président d'unité de lui envoyer le nom des candidats qui souhaitent faire partie des comités de charité et de bienveillance.

L'ACBL aimerait remplacer le programme « ACBLscore » et améliorer l'organisation des horaires et statuts de tous les tournois.

Action : Présidents des unités

6. Prix Doug Heron

Félicitations à l'Unité 230 pour avoir mérité ce prix cette année. Celle-ci a réussi à recruter le plus grand nombre de nouveaux membres dans notre district.

7. Présentation du prix George Retek

L'an passé, on avait proposé de remettre le prix « George Retek Volunteer Award » à la personne qui contribuerait le plus au district par son travail bénévole. Ce prix avait été créé en l'honneur de George Retek qui avait offert 33 ans de service en tant que directeur du district.

Peter Clark s'est excusé auprès de l'assemblée pour ne pas avoir trouvé de critères pertinents permettant d'identifier un candidat pour ce prix. Il promet de s'informer auprès des autres districts afin de remédier à cette situation. Le gagnant de 2013 sera nommé au régional d'Ottawa.

Action : P. Clark

8. Nouveautés

a) Finales nationales (NAP)

En 2014, la 1re place sera accordée à la région de l'est (Maritimes).

La 2^e place sera accordée à la région de l'ouest (Québec et l'est de l'Ontario). L'ACBL accordera 700 \$ aux gagnants(tes) en paires et 300 \$ aux deuxièmes. Il n'y aura aucuns frais de participation durant les Finales nationales.

La 3^e paire admissible qui représentera notre district sera choisie de la région qui participera en plus grand nombre à cet événement.

La 3^e place en paires, se verra accorder les droits de participation, mais aucune subvention ne sera allouée.

Dans l'est, la Finale A aura lieu le samedi 26 octobre à Moncton et la finale de la catégorie C, le dimanche 27 octobre.

Le samedi 2 novembre, la ville d'Halifax sera l'hôtesse de la finale B.

Dans l'Ouest, la ville de Montréal sera l'hôtesse des finales A, B et C, le samedi 26 octobre au club de bridge Mirage.

Afin de se qualifier pour des prix en argent, un minimum de 5 tables est requis dans notre district pour chacun des événements. La victoire ou les points de maître accumulés ne seront pas un facteur déterminant de qualification. Les propriétaires de club devront soumettre une liste des joueurs qui se sont qualifiés à M. Hartop au mikehartop@rogers.com. Comme l'a déjà mentionné L. Weniger, le district n'a pris aucune mesure permettant la qualification en ligne.

Action : Propriétaires de club**b) Cours de formation en français (TAP)**

Kamel Fergani offre, avec succès, des cours de formation en français. Ce programme permet aux participants de devenir enseignants accrédités de l'ACBL. Ce cours sera offert en septembre, mais une liste d'attente comprend déjà plusieurs noms. L'Unité 151 compte 42 enseignants accrédités dans ses rangs. Si votre unité veut organiser une telle formation, communiquez avec Kamel.

c) Planification des STAC's et participation des clubs

M. Hartop a rappelé aux membres que toutes les sanctions doivent lui être envoyées une fois que le coordonnateur de l'unité a fait parvenir sa demande à l'ACBL. Lorsqu'elle a été enregistrée auprès de l'ACBL, M. Hartop reçoit un avis de cet organisme. Par la suite, il décide d'approuver ou de refuser cette sanction. Présentement, Henry Cukoff envoie une lettre directement aux directeurs de clubs les invitant à participer à tous les STAC's. La politique établie par le district exige que l'unité hôte des ces STAC's doit envoyer ses invitations aux autres unités et non directement aux clubs du district. D. Hamilton écrira une lettre à Henry afin de clarifier cette situation. Un STAC prévu entre le 30 septembre et le 6 octobre 2013 a soulevé plusieurs questions. L'Unité 199 a remplacé ses sectionnels par des STAC's.

M. Hartop a souligné que l'Unité 192 avait déposé une demande pour un sectionnel du 3 au 6 juillet 2014, dates prévues pour le CANAT. P. Clark communiquera avec le coordonnateur de l'Unité 192 pour que ces dates soient changées. La politique du district exige qu'aucun sectionnel ne puisse avoir lieu lorsqu'un régional de district est en cours.

P. Clark expliquera aussi aux coordonnateurs de l'Unité 192, que cette unité, en tant qu'hôte, est limitée à 2 STAC's par année.

Actions : D. Hamilton et P. Clark

d) STAC's : système de pointage

H. Cukoff suggère que le système de pointage pour les STAC's soit uniforme pour tous. Présentement, les STAC's organisés par l'Unité 151 sont comparés aux autres résultats à travers les autres unités. De ce fait, plusieurs participants ne comprennent pas pourquoi les points de maître alloués à leur club respectif sont annulés. Dans d'autres STAC's, les points reçus au club sont crédités aux participants.

H. Peckett propose que le système de pointage soit le même pour tous les STAC's. A. Hartop appuie cette proposition. L'assemblée l'approuve.

P. Clark demandera à H. Cukoff de faire ses recommandations par écrit pour qu'on puisse choisir le meilleur système pour notre district. Ce dernier s'informerera auprès des autres districts.

Action : P. Clark

9. Finales du district (GNT)

Les finales du district auront lieu au Régional de Kingston en mai 2014. Le tournoi pour les catégories A et C se tiendra le dimanche 18 mai et le lundi 19 mai pour les catégories Super et B.

H. Peckett demandera à Ed O'Reilly s'il est prêt à coordonner ce tournoi.

Plus tard : Ed O'Reilly a accepté de faire la publicité du tournoi.

Action : H. Peckett

10. La partie de charité

La partie de charité « John McAdam » se tiendra dans le district, le lundi 11 novembre 2013. M. Hartop avertira l'ACBL et la CBF afin d'organiser les sanctions nécessaires pour ces parties. Carol Hamilton s'est porté volontaire pour transmettre cette information auprès des représentants de chaque club.

Action : M. Hartop

11. Élections et nominations des directeurs

Président :	Douglas Hamilton
Président sortant :	Peter Clark
Directeur honoraire :	George Retek
Vice-présidente :	Christine Bourbeau
Secrétaire :	Heather Peckett
Trésorier :	Jean LaTraverse
Charité :	Carol Hamilton
Discipline :	Peter Clark
Enregistreur :	Nick L'Écuyer
Appels :	Zygmunt Marcinski
Éducation/	
Nouveaux membres	Kathie Macnab
Finales du district	Ed O'Reilly
Coordonnateur des tournois/	
Événements spéciaux	Mike Hartop
Site web et contenu	Bill Halliday

12. Levée de la séance

L'Assemblée annuelle aura lieu à Montréal tôt le samedi soir 16 août 2014 lors du CANAM.